



Lettre n°11

Février 2022

libre d'écrire

Courrier de Bovet - BP 70039 - 75721 Paris cedex 15 www.courrierdebovet.org

La pauvreté en prison

Sorti à l'automne 2021, après deux années d'enquête, le rapport diligenté par Emmaüs et le Secours catholique « Au dernier barreau de l'échelle sociale : La prison » a été salué par l'ensemble des actrices et acteurs du champ carcéral : associations, Contrôle générale des lieux de privation de liberté, OIP, Prison Insider, direction de l'administration pénitentiaire, Fondation de France, Fondation M6, ...

Le constat établi, confirme celui du conseil économique et social qui, en 2006, soulignait que plus de 60 % sont des personnes en situation de précarité socioéconomique durable à l'entrée en détention : : « *La prison, pour une grande part, n'est que le dernier maillon d'une chaîne, qui, d'échecs scolaires en précarités sociales, d'exclusions en discriminations, peut mener peu à peu aux illégalismes et à la délinquance* ».

Jeudi 17 février, la présentation publique du rapport suivie de débats, d'ateliers et décharges s'est faite devant 180 personnes. La salle n'a pas pu accueillir l'ensemble des personnes souhaitant participer à cette journée. Les résultats de cette étude ont conduit à 25 recommandations pour des pistes concrètes d'amélioration.

[lire](#)

En janvier 2022

ont été réexpédiées
640 lettres

Ont été effectués
25 parrainages

**Statistiques de la population
détenue et écrouée
au 1er janvier 2022**

Personnes détenues : 69 448

Matelas au sol : 1580

Prévenus : 18 660

tous les chiffres : [ici](#)

En janvier 2022

bienvenue à :

Aïda, Aurore, Cathie, Cécilia,

Ernest, Franck, Hoel,

Jonathan, Juliette, Sarah

Assemblée générale

**23 avril à Paris
9h à 17h**

Il sera possible de suivre la
journée en visio.

Informations, programme et
inscription fin mars.

Ambassadeurs

Faire connaître l'association

Lancé au printemps 2020, le projet «détenu ambassadeur» a pour principe de s'appuyer sur des personnes détenues dont la correspondance se passe bien pour mieux faire connaître l'association auprès de leurs codétenus, en leur demandant de parler autour d'eux de l'association et en leur reconnaissant, en contrepartie, un statut de «détenu ambassadeur». Simple, souple et pragmatique, ce dispositif est soutenu par l'administration pénitentiaire.

Une correspondance régulière de **six mois minimum** est requise. Le choix repose sur le ressenti de l'adhérent.e. L'association doit valider ce choix, mais l'adhérent-correspondant est le premier «capteur» qui perçoit si le détenu avec lequel il correspond peut être un « bon » relais pour nous. Pour ce faire, il suffit de le proposer à son correspondant en expliquant simplement la démarche.

S'il exprime des réticences, inutile de chercher à le convaincre, il faut que son «adhésion» soit spontanée. Il faut lui proposer de manière fluide et «détendue», au cours de la correspondance, en précisant que sa réponse n'a évidemment aucun impact sur la poursuite de la correspondance.

Si vous pensez que votre correspondant pourrait être un bon ambassadeur, n'hésitez pas à en faire part à Céline qui vous enverra les informations complètes et vous aidera dans la démarche.

Pour écrire à Céline :

association.courrierdebovet@gmail.com

Postes à pourvoir au CA

Si vous souhaitez faire partie du futur conseil d'administration pour vous impliquer dans l'organisation du Courrier de Bovet et réfléchir aux orientations à lui faire prendre. Merci de transmettre votre candidature avant le 8 avril 2022 : president@courrierdebovet.org

Projet associatif

Les six groupes de réflexion ont rendu la synthèse de leurs réunions et entretiens. Un comité de suivi réunira le conseil d'administration, les animatrices et l'animateur, début mars, pour étudier les modalités que prendra l'étape suivante de ce projet associatif.

Les travaux de tous les groupes de réflexion seront présentés lors de l'assemblée générale le 23 avril pour un échange avec les participant.es, la validation ou l'invalidation des propositions, souligner les manques et prendre connaissance de la phase 3 qui sera ouverte à tous les adhérent.es.

Les synthèses d'ateliers seront envoyées à l'ensemble des adhérent.es très prochainement.

Ateliers en détention

Les statuts du Courrier de Bovet ont ouvert la possibilité d'animer des ateliers d'écriture ou conduisant à de l'écrit dans les établissements pénitentiaires par les adhérent.es qui le souhaiteraient.

Trois ateliers proposés ont été validés par le conseil d'administration. Françoise qui a créée l'atelier Dire /écrire, invite les adhérent.es à en prendre connaissance pour se l'approprier et l'adapter selon les besoins et envies. Cet atelier mis en place à la maison d'arrêt de Saint Brieu de manière régulière rencontre une belle fréquentation avec pour effet une augmentation des demandes de correspondance parmi les personnes détenue de cette prison.

En raison de la crise sanitaire, les ateliers n'ont pu se dérouler et pour certains n'ont même pas pu démarrer. Ils reprennent ou démarrent.

Il est encore trop tôt dans l'avancée de cette expérience pour en dresser un bilan global, aucune réflexion n'a été faite sur divers aspects entre autres leurs financements, aucune décision non plus n'a été prise sur un possible choix de modèles d'atelier. Chacun.e reste libre d'en proposer dans le cadre défini par les statuts.

Prendre connaissance des ateliers : [ici](#)

Rencontre interdépartementale

8 adhérent.es : Drôme, Sylvie et Anne-Marie, Ardèche, Sylvie et Iohanna Isère, Sylvie, Rhône Emmanuel et Emilie et Vaucluse, Laurence, se sont retrouvés le 5 février dans la salle communale d'Abon (Drôme).

3 Caep étaient présent.es. Emmanuel, Caep à Lyon-Corbas, a évoqué la possibilité de participer cette année aux Journées nationales prison.

Outre les échanges sur la correspondance et les expériences des bénévoles Caep, bibliothécaire, accompagnant, divers autres sujets ont été abordés : les modules de [Respect](#), l'association [Remaid](#), association d'aide aux victimes créée en 1990 à l'initiative de magistrats avec entre autres actions, la justice [restaurative](#).

La visite au centre pénitentiaire de Valence a permis à 3 adhérentes d'entrer dans l'établissement en 2021. Elles ont ainsi pris conscience de la réalité carcérale qui nous fait mieux comprendre ce que vivent nos correspondants.

Belle initiative de proposer aux adhérent.es de s'organiser pour venir à l'assemblée générale à Paris en avril.

L'avancée du projet associatif a été présentée par les adhérentes y ayant participé. La recherche de subventions a fait l'objet d'une réflexion qui n'a pas encore abouti à une décision.

Une journée riche et positive que les participant.es souhaitent renouveler.

Faites des mots

Recueil du 3e concours de poésie en prison.

[Lire](#)



Fondation de France : appel à projet

La Fondation de France soutient les initiatives pour améliorer les chances de réinsertion des personnes condamnées quelle que soit la durée de leur peine, afin de les aider à retrouver leur autonomie et leur place dans la société et d'éviter ainsi la récidive.

Appel à projets : Prisons : sortir de la délinquance
Parmi les initiatives concernées par cet appel l'un des axes concerne le Maintien des relations avec les proches.

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 10 mars 2021, à 17h. Un peu juste pour cette année !

Voir les projets soutenus par la Fondation de France : [ici](#)

La Fondation du groupe M6

La Fondation du Groupe **M6**, soutient des projets destinés au milieu carcéral. La nouvelle feuille de [route](#) de la fondation porte sur deux axes : l'accès à l'emploi comme levier de réinsertion, le développement d'alternatives à l'incarcération (placement extérieur, Travail d'Intérêt Général, ...).

Le projet proposé doit être destiné à l'univers carcéral et/ou aux personnes placées sous main de justice ou récemment sorties de prison (moins de six mois). Il doit inclure un volet insertion dans le cadre général du projet, être mis en œuvre sur le territoire français et faire l'objet d'un cofinancement

Au-delà des lignes

En partenariat avec l'Education nationale et l'Administration Pénitentiaire, lance en 2022 pour la 7ème année consécutive le concours d'écriture national Au-delà des lignes. Entre métropole et Outre-mer, les personnes détenues de 45 établissements pénitentiaires vont prendre la plume autour du thème « Empreinte(s) » !

[Lire](#)



Festival de films documentaires

La dernière semaine de mars, au cinéma le Saint Paul à Rezé (44), l'association Visages organise chaque année, sur trois jours et demi, un festival de films documentaires d'intervention sociale. Cette année, le film diffusé "Après l'ombre" de Stéphane Mercurio, traite du travail d'un metteur en scène qui accompagne d'anciens détenus de longue peine, dans la mise en scène de leur témoignage.

30 mars à 14h30

Informations au 06 63 63 54 35 et sur le [site](#)

Parcours d'un ancien dealer, en probation

Une série réaliste en six épisodes sur France Culture.

Bouziane Lakhdar sort de prison, mais il reste sous contrôle judiciaire pendant un an. Il est en "probation". S'il n'a pas d'autre choix que de revenir dans un premier temps habiter chez ses parents, Bouziane doit chercher du travail et un logement où il pourrait accueillir sa fille de 9 ans, Anissa, qu'il n'a pas revue depuis son arrestation.

Au cours des six épisodes de la série, qui se déroulent sur les douze mois de l'année, on suit le parcours semé d'embûches de Bouziane, les démarches administratives qu'il doit effectuer, ses recherches d'emploi, ses efforts pour s'en sortir, malgré ses anciennes fréquentations et un passé qui le rattrape. On le voit évoluer au sein de sa famille (sa mère aussi accueillante que son père est hostile, son oncle bienveillant, Djamilia sa sœur aînée, Hakim son petit frère étudiant, et Abdou un cousin peu fiable), mais aussi avec Anissa, qui vit avec son ex-femme, ses amis d'enfance Mani et Dry qui continuent le trafic, et Kenza dont il tombe amoureux... Alors que tout semble jouer contre lui, Bouziane parviendra-t-il à redonner un sens à son existence ?

[Ecouter](#)



Plantation d'oliviers

À la prison de Luynes, près d'Aix-en-Provence, des détenus participent à la plantation d'une centaine d'oliviers. Par le jardinage, une association tente de les réinsérer dans la vie professionnelle, tout en les sensibilisant à l'écologie.

Derrière cette initiative, une association : Graines de soleil dont l'objectif est de réinsérer personnes détenues, décrocheurs scolaires et chômeurs de longue durée grâce au maraîchage biologique.

[Lire](#)

Le temps en détention

Comment notre rapport au temps évolue en détention ? Comment occupe t-on la vacuité ? Comment vit-on la nuit en détention ? Le temps passé en détention est-il gratuit, de quoi rêve t-on en prison ? Ce nouveau podcast de l'émission Midi au mitard de Prun radio questionne comment la prison impacte le rapport au temps pendant et même après l'enfermement.

Jean-Louis, incarcéré 6 ans, aborde le sujet par son expérience dans 3 centres de détentions différents.

[Ecoute](#)

La vie d'après

Après 10 ans de prison, pas simple de se réadapter à la société

Ils ont découvert les réseaux sociaux ou comment déclarer ses impôts en ligne en sortant de prison. Des ex-détenus longues peines racontent leurs difficultés à se réadapter à la société.

Témoignages, analyses dans l'article de Street Press.

[Lire](#)

Prison du Havre : visite guidée

L'excellent site Crimino Corpus, musée en ligne d'histoire de la justice, des crimes et des peines propose des expositions, une riche documentation et des visites notamment une visite guidée de l'ancienne prison du Havre aujourd'hui détruite.

Située en centre-ville, 25 rue Lesueur, non loin de la gare ferroviaire, la maison d'arrêt a définitivement fermé ses portes en 2010. Cette prison avait été construite au XIXe siècle sur le modèle d'un établissement à régime d'enfermement collectif par quartiers distincts.

Vous pouvez naviguer dans le plan cliquable qui donne accès aux films et aux photos liées aux différents espaces de la prison. Vous pouvez aussi consulter les plans, les vues aériennes de la prison et aller plus loin à partir des liens sur l'histoire des prisons.

[Visite](#)

"La peine de mort n'a jamais été abolie"

Parution d'une anthologie de textes de personnes détenues publiés dans le journal L'Envolée.

"La peine de mort n'a jamais été abolie" est un choix de textes très divers publiés pendant ces vingt ans, organisé par thèmes. Les prisons françaises depuis vingt ans ne sont pas si calmes qu'on le pense et de nombreux mouvements collectifs de détenus les traversent : pétitions, revendications, révoltes...

Les personnes incarcérées ne cessent de chercher à

se faire entendre, et ce livre n'est pas seulement un recueil d'archives de ces soulèvements, ils les inscrit dans notre présent.

Manifestes et écrits personnels alternent. On lira la lettre de Laurent Jacqua rédigée en mars 2006 depuis le quartier d'isolement (QI) de la Santé : «*Il existe*

en France des lieux où s'exerce la torture blanche, où le droit n'existe pas, où les droits de l'homme sont niés, où les violences physiques et psychologiques sont utilisées pour briser l'individu, où l'enfermement extrême conduit à l'automutilation, à la folie ou au suicide.»

On découvrira la pétition des prisonniers du centre pénitentiaire de Toulon du 24 août 2015 : «*[Ici] c'est la souveraineté du juge qui fait force de loi. Toute demande d'aménagement de peine se voit systématiquement rejetée. [...] Il en est de même concernant les permissions de sortie. Nous avons constaté des refus de permissions pour aller assister aux obsèques d'un proche ou d'un membre de la famille*»

L'Envolée, *La peine de mort n'a jamais été abolie. Dits et écrits de prison*. Éditions du bout de la ville, 152 pages, 14 euros

intégralité de l'Article à lire sur le site En attendant Nadeau

Journal de la littérature, des idées et des arts : [ici](#)

Merci à Karim et à sa correspondante Michèle Directrice de publication Marie Hardouin



Dessin de Karim